



Société anonyme au capital de 1 611 465,60 euros
Siège social : 72C route de Thionville - 57140 WOIPPY
552 064 933 R.C.S. METZ

ABL Diagnostics – Annonce d'un second accord entre ABL SA et Alumni Capital

Woippy (France), le 22 octobre 2025 – 18h00 (CET)

ISIN : FR001400AHX6 – Euronext Paris

ABL Diagnostics SA (la « Société ») informe le public qu'Advanced Biological Laboratories SA (ABL SA), sa société mère, a annoncé aujourd'hui, par voie de communiqué distinct, la signature le 16 octobre 2025 d'un second accord de cession d'actions et de prêt de titres avec Alumni Capital LP (Delaware, États-Unis) et Alumni Capital Limited (îles Vierges britanniques).

Cet accord fait suite à une première opération annoncée en août 2025 (voir communiqué¹), dans le cadre de laquelle ABL SA avait cédé un bloc de 166 667 actions ordinaires existantes d'ABL Diagnostics à Alumni Capital.

Détails de la nouvelle opération :

- Nature de l'accord : ABL SA met en place un cadre contractuel permettant des cessions successives d'actions existantes, combinées à un mécanisme de prêt de titres.
- Volume maximum : jusqu'à 1 128 026 actions ordinaires existantes d'ABL Diagnostics, représentant environ 7 % du capital social, pourront être cédées par ABL SA à Alumni Capital sur une période de 24 mois.
- Modalités de prix : chaque cession, par tranche de 50 000 actions, sera réalisée à un prix égal à 80 % du plus bas cours de clôture observé sur une période de 5 jours de bourse précédant la date de règlement-livraison.
- Frais : Aucun frais n'est à la charge d'ABL Diagnostics dans le cadre de cet accord. Celui-ci est conclu par ABL SA, qui assume seule les obligations financières.
- Prêt d'actions : ABL SA prêtera initialement 128 026 actions ABL Diagnostics à Alumni Capital afin de faciliter la gestion de sa participation.
- Plafond de détention : Alumni Capital ne pourra pas dépasser 9,99 % des droits de vote d'ABL Diagnostics.

Dans le cadre de son engagement constant en matière de transparence et de protection des actionnaires, la Société confirme qu'aucun nouveau titre coté ABL Diagnostics ne sera créé, émis ou admis dans le cadre de cet accord. Cela garantit l'absence de tout risque de dilution pour les actionnaires existants. En conséquence, les dispositions réglementaires relatives aux opérations dilutives sans prospectus ne sont pas applicables. Il s'agit d'une opération entre actionnaires existants et investisseurs, sans impact direct sur la trésorerie de la Société.

¹ https://www.abldiagnostics.com/wp-content/uploads/2025/10/20250807_ABL-DIAGNOSTICS-CP-Info-SPA-ABL-Alumni_EDITED.pdf

Cet accord ne nécessite pas de prospectus visé par l'AMF, conformément à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et à l'article 211-2 du règlement général de l'AMF, qui prévoient des exemptions lorsque l'offre ne dépasse pas 8 millions d'euros ou s'adresse à des investisseurs qualifiés.

Alumni Capital peut revendre librement les actions ABL Diagnostics à tout moment. Il n'existe donc aucune restriction contractuelle (lock-up) empêchant une liquidité immédiate. Par ailleurs, Alumni Capital n'a pas sollicité de siège au conseil d'administration, ce qui indique l'absence d'implication stratégique ou de volonté d'influence sur les décisions de gouvernance.

Toute transaction liée à ce nouvel accord de cession fera l'objet d'une publication via ONDE et d'un communiqué distinct par ABL Diagnostics, dans un souci de transparence totale.

Dans le cadre de l'accord entre ABL Luxembourg et Alumni Capital portant sur les actions d'ABL Diagnostics, les investisseurs doivent être conscients des risques potentiels suivants :

- Volatilité du Cours et Effet d'Overhang : Alumni Capital n'est soumis à aucune obligation de conservation (lock-up) et peut revendre les actions à sa discrétion. Cela pourrait entraîner des fluctuations du cours de l'action ABL Diagnostics et créer un effet « overhang », où le marché anticipe une pression vendeuse future.
- Absence de Contribution Stratégique : Alumni Capital n'a sollicité ni siège au conseil d'administration ni droits de gouvernance ; l'investissement est purement financier et n'apporte aucun soutien opérationnel ou stratégique.
- Perception du Marché : L'absence de restrictions à la revente et de participation à la gouvernance peut être perçue négativement par certains investisseurs, ce qui pourrait affecter le sentiment du marché et la liquidité.
- Conformité Réglementaire : Toutes les opérations réalisées dans le cadre de cet accord doivent respecter les lois sur les valeurs mobilières applicables ainsi que la réglementation d'Euronext ; toute violation pourrait entraîner des sanctions ou des pénalités.

Ce communiqué ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat des titres concernés, et aucune vente ne pourra intervenir dans un État ou une juridiction où une telle offre ou sollicitation serait illégale sans enregistrement ou agrément préalable.

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne garantissent pas les performances futures et comportent des risques et incertitudes. Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux anticipés.

À propos d'ABL Diagnostics (ABLD)

ABL Diagnostics (ABLD) est une société internationale qui est spécialisée dans les tests de biologie moléculaire innovants et de solutions globales à destination de ses clients :

- La détection moléculaire par réaction en chaîne par polymérase (PCR) – UltraGene, et
- Le génotypage par séquençage de l'ADN – DeepChek®.

ABL Diagnostics commercialise l'ensemble de sa gamme de produits à l'échelle mondiale par l'intermédiaire de sa propre équipe de vente et d'un réseau de distributeurs exclusifs actifs sur tous les continents. Les clients d'ABL Diagnostics sont des laboratoires universitaires de pathologie clinique, des laboratoires de référence privés et des chercheurs désireux de mettre en œuvre un contenu microbiologique innovant et robuste en constante expansion.

ABL Diagnostics commercialise les produits et les services de sa société-sœur CDL Pharma depuis le second semestre 2025 à travers un accord de stratégie intra-groupe.

Un portefeuille de produits en microbiologie en expansion :

- VIH – Tests de résistance aux médicaments, y compris un kit de génome entier.
- SRAS-CoV-2, Tuberculose, Hépatites B et C – Solutions de détection avancées.
- Microbiome et taxonomie – Analyses basées sur l'ARN 16s/18s.
- Autres cibles virales et bactériennes – Tests moléculaires complets.

Solutions intégrées

- Tests PCR syndromiques en temps réel
- Nadis® – Dossier Médical Patient utilisé dans plus de 200 hôpitaux en France pour la prise en charge du VIH et de l'hépatite.
- MediaChek® – Kits de prélèvement d'échantillons cliniques.
- ABL Diagnostics, dont le siège est à Woippy, est une société anonyme cotée sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext à Paris (Euronext : ABLD – ISIN : FR001400AHX6). Ces produits de biologie moléculaire génèrent des revenus récurrents et couvrent l'un des plus grands portefeuilles d'applications en microbiologie.

Contacts

ABL Diagnostics SA Société anonyme au capital de 1 611 465,60 euros Siège social : 72C route de Thionville - 57140 WOIPPY 552 064 933 R.C.S. METZ	Tel : +33 (0)7 83 64 68 50 Email : info@abldiagnostics.com https://www.abldiagnostics.com/
--	---